



Compte rendu et Procès-verbal n° 43

Réunion du Comité de Direction : le 17/10/2017

Présidence	<i>Madame Delphine GREVISSE</i>
Secrétaire	<i>Monsieur David DOUSSET</i>
Membres titulaires	<i>Mesdames MANGIN Joëlle, MOULIN Françoise, POIRIER Céline, Messieurs AUBERT Francis, BISTON Christian, BONNET André, DIVOUX Philippe, GERMAIN Philippe, HILAIRE Martial, THIRIET Jean-Louis</i>
Membres suppléants	<i>Messieurs JULIEN Hervé, SCHMITT Dominique, SIMEON Jacques</i>
Excusés	<i>Mesdames FINSTAD-MILLION Krista, HOLTHUIS Fenneke, THIERIOT Sandrine, Monsieur HARAUX Jean-Marie</i>

Le dix-sept octobre deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, rue de la 36^{ème} division US – 88600 BRUYERES.

- La séance est ouverte à 18h30

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 13/06/2017 et du 29/09/2017
- 3) DELIBERATIONS
 - Délibération billetterie Marche Gourmande*
 - Délibération modificative : budget primitif 2017*
- 4) Renouvellement contrat Claire BARCIK
- 5) Guide du routard, présentation de la 2^{ème} mouture
- 6) Vidéo territoire (drone et classique)
- 7) Site internet (présentation)
- 8) Soutien de l'OT à l'évènementiel : Tambouille
- 9) Questions diverses :
 - Edition de cartes postales
 - Dépôt-vente articles randonnées
 - Salon du Tourisme à Liège

1 – Désignation du secrétaire de séance

M. David DOUSSET est désigné secrétaire de séance

2 – Approbation du compte-rendu du 16/06/2017 et 29/09/2017

Le compte rendu du comité de direction du 16/06/2017 est approuvé à l'unanimité sans réserve ni remarque. En revanche, le Comité de direction émet une réserve sur celui du 29/09/2017 en vue de l'absence du nom de M. Jean-Louis THIRIET dans les personnes excusées.

3 – DELIBERATIONS

DÉLIBÉRATION N° 01-17/10/2017

OBJET : Billetterie 2017 Balade Gourmande

Le dix-sept octobre deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, rue de la 36^{ème} division US – 88600 BRUYERES, sous la présidence de Madame Delphine GREVISSE.

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

Billetterie Balade Gourmande

Le comité de direction,

Vu la délibération 03-18/03/2015 de la séance du comité de direction du 18 mars 2015, concernant la création d'une régie de recettes et d'avances.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17/03/2015 ;

Madame Delphine GREVISSE propose d'assurer une billetterie et d'encaisser, pour le compte de l'association « Chemin de la Paix et de la Liberté », les billets d'entrée à la 2^{ème} édition de la marche gourmande qui se déroulera à Bruyères le dimanche 08 octobre aux tarifs qui suivent :

- 30€ tarif adulte
- 25€ tarif préférentiel pour les membres du COSPC de la Mairie et du Club Vosgien
- 10€ tarif enfant

La convention de partenariat prévoit de rétribuer ce service à hauteur de 0.50 € par billet vendu.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- D'accepter le partenariat avec l'association « Chemin de la Paix et de la Liberté ».

A l'issue de cette délibération, M. HILAIRE nous communique quelques informations sur la manifestation. 221 repas ont été servis dont 157 payants. La prochaine édition sera organisée, a priori, à la même période, dans une dimension plus festive avec un nouvelle thématique. 300 repas maximum pourront être servis.

DÉLIBÉRATION N° 02-17/10/2017

VOTE DE LA MODIFICATION n°2 DU BUDGET PRIMITIF EPIC 2017

Le comité de direction,

Vu l'article L133-7 du code du tourisme concernant les recettes admises au budget de l'Office de Tourisme

Vu la délibération 04- 22.03.17

Vu la délibération 01-13/06/2017

Mme Delphine GREVISSE, présidente du Comité de Direction, propose au vote la modification du budget primitif 2017 qui fait apparaître les équilibres suivants :

Modifications budgétaires	Dépenses	Recettes
<i>Consécutivement à la délibération modificative : affectation du résultat 2016</i>		
R002 Recettes d'exploitation		+610€
D023 Virement section d'investissement	+610€	
R001 Solde d'exécution de la section d'investissement		-610€
R021 Virement de la section d'exploitation		+610€
<i>Ainsi que les modifications entérinées par la présente délibération</i>		
D001 Solde d'exécution de la section d'investissement	+1305,20 €	
R1068 Affectation en réserve		+1305,20 €
Chap. 11 / art. 611	-1830,00€	
Chap. 12 / art. 6411	+1000€	
Chap. 12 / art. 6451	+800€	
Chap. 69 / art. 695	+30 €	

DEPENSES			2 017	RECETTES			2 017
	SECTION D'EXPLOITATION		BP + DM		SECTION D'EXPLOITATION		BP + DM
011	Charges à caractères générales		55 097,63	13	Atténuations de charges		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		95 910,00	70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services		10 000,00
042	Opération d'ordre d'amortissement		702,11	74	Subventions d'exploitations		120 500,00
65	Formation		1 500,00	75	Autres produits de gestion courante		17 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		30,00	76	Produits financiers		0,00
023	Virement à la section d'investissement		17 110,00	77	Produits exceptionnels		4 000,00
	Total dépenses exploitation		170 349,74		Total recettes exploitation		151 500,00
D001	Déficit d'exploitation N-1 reporté		0,00	R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté		18 849,74
			170 349,74				170 349,74

	SECTION INVESTISSEMENT	BP+DM
16	Remboursement d'emprunt	0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 312,11
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total dépenses investissement	17 812,11
D001	Déficit d'investissement N-1 reporté	1 305,20
		19 117,31

	SECTION INVESTISSEMENT	BP+DM
106	Affectation de résultat (1068)	1 305,20
13	Subvention d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
040	Amortissements des Immobilisations	702,11
021	Virement de la section d'exploitation	17 110,00
	Total recettes investissement	19 117,31
R001	Excédent d'investissement N-1 reporté	0,00
		19 117,31

Après en avoir délibéré Le Comité de direction, à l'unanimité :

Approuve les modifications budgétaires concernant le budget primitif 2017 de l'EPIC Office de Tourisme qui font apparaître les équilibres ci-dessus :

4 – Renouvellement contrat Claire BARCIK

Claire Barcik est en CDD depuis le 2 janvier 2017 et son contrat se termine le 31 décembre 2017. Le motif de recours au CDD est le suivant :

Accroissement exceptionnel et temporaire d'activité dû à un surcroît de travail.

Eu égard au motif évoqué, nous ne pouvons pas dépasser **18 mois** de CDD.

Par conséquent deux options sont possibles :

- Le renouvellement de son contrat en CDD pour une durée de 6 mois maximum
- Le renouvellement de son contrat en CDI.

Le Comité de Direction statue sur le renouvellement du contrat de Melle BARCIK en CDI.

5 – Guide du Routard

La seconde version du guide du routard est présentée au Comité de Direction. Il est rappelé que l'ouvrage paraîtra normalement en avril 2018. Deux réunions de travail ont réuni les acteurs touristiques des Pays de la Déodatie et de Remiremont, afin de proposer les sites et partenaires pertinents. Un journaliste s'est déplacé ensuite sur les territoires durant environ deux semaines afin d'effectuer une sélection et la rédaction des articles. Donc l'OT n'est pas décisionnaire des contenus.

Le territoire de Bruyères Vallons des Vosges dispose de 4 pages de présentation dans le guide et est énuméré également de manière transversale dans les pages thématiques.

L'Auberge de la Cholotte sera remplacée par l'Escale Cocooning, dans un souci de cohérence territoriale, puisque les Rouges-Eaux pourrait quitter le territoire dans un avenir proche.

Lors de la lecture collective, une demande de correction a été signalée concernant la présentation du Moulin de Xamontarupt. Nous allons faire remonter l'information.

La présidente suggère de faire relire les textes des structures concernées par les propriétaires ou gérants.

6 – Vidéo Territoire (drone et classique)

Dans le cadre du projet du Guide du Routard, une vidéo de promotion de 30 à 40 secondes, va être réalisée présentant les différents territoires concernés. Cette vidéo a pour but d'alimenter la version numérique du guide du routard.

Le PETR de Remiremont ne souhaite plus faire partie de ce projet de vidéo. Le projet ne concerne donc plus que les Office de Bruyères et St Dié. L'Office de Tourisme de Saint-Dié a déjà commencé les prises de vue pour son propre compte. En revanche, de notre côté nous ne disposons pas de prises de vue.

La nouvelle prestation consistera donc en prises de vue pour notre territoire et en montage de 4 vidéos de 30 à 40 secondes pour les deux Offices de Tourisme. 3 vidéos pour St Dié et 1 vidéo pour Bruyères Vallons des Vosges.

Le PETR de la Déodatie se charge de l'obtention du nouveau devis auprès d'Alabama Productions et d'autres prestataires.

Le montage sera pris en charge par le Pays, notamment avec des fonds LEADER.

Le reste à charge de l'OT concernera les différentes prises de vues relatives à notre territoire, qui pourront être exploitées et remaniées à d'autres fins utiles, comme nous l'avons déjà évoqué dans l'atelier Vidéo Drone.

Le Comité de Direction est favorable au projet et insiste pour que les prises de vue concernant notre territoire soient intégrées dès le montage initial du film de promotion du guide du routard au printemps 2018. Donc seules les saisons automne, hiver et printemps seront visibles lors de ce reportage dans un premier temps. Il n'est pas exclu de l'étoffer par la suite avec des images estivales et de manifestations.

Nous allons contacter également AMI informatique afin d'obtenir un devis sur les prestations de prises de vue et de montage.

7 – Site internet

Le Comité de Direction a visualisé la page d'accueil et les pages de sous-rubrique du futur site internet qui est en cours de réalisation. Le projet n'est pas encore suffisamment abouti pour proposer une navigation.

David rappelle que le site actuel est obsolète par son CMS périmé, des statistiques en baisse et des contraintes techniques imposées par Google.

Le nouveau projet de site est axé sur la Randonnée et la famille. Il sera bien sûr en Responsiv Design (adapté aux technologies mobiles). Il est alimenté par notre base de données SITLOR et permettra des remontées d'informations rapides. L'équipe de l'OT sera également autonome pour alimenter et faire évoluer le site. Son activation est envisagée en fin d'année 2017.

Le Comité de Direction est satisfait par le graphisme des pages présentées. Un membre suggère de créer une page dédiée à l'Office de Tourisme.

8 – Soutien de l'OT à l'évènementiel

L'Office de Tourisme souhaite soutenir davantage certains évènements festifs et culturels tels que Le Tambouille Festival et le Zig Zag Festival = manifestations porteuses d'attractivité pour le territoire.

Monsieur BISTON confirme que le Tambouille sera bien maintenu et qu'il bénéficiera de la dotation de la Communauté de Communes pour l'édition 2018.

Il est nécessaire de définir les rôles des différents acteurs afin de soutenir cette manifestation.

La présidente propose de relancer le FIUL (Festival international de Ukulélé) en collaboration avec la souris verte qui va devenir une entité départementale.

Pour ce faire, l'OT va prendre contact avec M. ARTUSO, qui avait instauré le FIUL et avec M. Jacky CASTANG, Directeur de la Souris Verte.

Dans les temps forts de l'année 2018, les membres du Comité ont cité la Semaine Fédérale du Cyclotourisme qui se déroulera au mois d'août. Cette manifestation sera présentée à l'ordre du jour du prochain Comité de Direction.

9 – Questions diverses

1 - Edition de cartes postales

Dans le but d'étoffer l'espace boutique de l'OT et de répondre à la demande des visiteurs, nous proposons la création d'une collection de cartes postales sur les Vallons des Vosges.

La création de cartes postales originales peut-être problématique dans la mesure où elle impose l'impression de quantités importantes afin de bénéficier d'un prix unitaire compétitif.

La démarche à suivre, actée par le Comité de Direction est la suivante :

-Inventorier les cartes existantes et faire une sélection

-Envisager de la création à travers un concours photo ou faire appel à des photographes amateurs ou retraités du territoire (ex : Bernard HANS)

2 - Dépôt-vente articles randonnées

La Randonnée, étant un axe de développement fort de l'OT, il serait intéressant de proposer à la vente des articles sur cette pratique sportive.

La Commanderie de Ménémont, qui dispose déjà d'une boutique spécialisée, pourrait nous accompagner dans ce projet en mettant en place un dépôt-vente à l'OT, moyennant une commission pour l'OT (à définir).

Le Comité de Direction est favorable à cette proposition. Les articles pourront agrémenter l'espace boutique dès le mois de novembre afin de susciter des idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

3 - Salon du Tourisme à Liège

Lorraine Tourisme propose de réunir les acteurs touristiques qui le souhaitent sur **le Salon Vert Bleu Soleil à Liège en Belgique.**

Ce salon, dédié aux vacances, tourisme et loisirs a accueilli 20 000 personnes en 2017.

L'édition 2018 se déroulera sur **4 jours**, du 8 au 11 février.

Nous avons constaté une hausse de plus de 50% de la clientèle belge sur cette saison. Ce salon serait une opportunité d'ancrer cette tendance.

Le coût de participation s'élève à **1 700 € TTC** (comptoir d'un mètre, avec présentoir et écran numérique). Signalétique prise en charge par Lorraine Tourisme.

David avance une possibilité de s'associer à un autre OT pour diminuer les coûts. Un tarif préférentiel peut aussi être attribué si nous proposons une animation sur le stand.

Le Comité de Direction est favorable à la participation de l'OT à ce salon si le coût est inférieur à 1000 € (hors frais transport/hébergement). Nous allons nous rapprocher de l'OT de Saint-Dié.

4 – Promotion du train

Monsieur BISTON souhaite agir pour la préservation de la ligne de train Epinal – Saint-Dié qui passe par Bruyères. Cette ligne est fragile et rencontre des difficultés de fréquentation. Il souhaite développer des actions fortes afin que les citoyens se motivent à utiliser ce mode de transport. Il prévoit un comité de desserte avec des élus et les médias qui se rendraient à Saint-Dié en train, un affichage des circuits VTT dans les gares concernées... A vos idées...

5 – Comité d programmation LEADER

M. Thiriet se porte volontaire en tant que titulaire et M. HILAIRE en tant que suppléant. Les coordonnées de ces deux membres volontaires seront transmises au GAL du PETR de la Déodatie.

L'ordre du jour étant épuisé,
La Présidente déclare la séance levée à 20h25.

Le 18 octobre 2017

Le secrétaire de séance
Le Directeur,
David DOUSSET

Pour l'Office de Tourisme – EPIC
La Présidente
Delphine GREVISSE

